



N° 2020-53

Délibération du Conseil Municipal De la Commune d'EYBURIE Séance du 03 OCTOBRE 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 08

Pour : 08

Contre : 0

OBJET :

Approbation du blason d'EYBURIE

PRÉFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE
09 OCT. 2020
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
le :

Publié ou Notifié
le :

L'an Deux Mil Vingt et le 03 OCTOBRE à 9 H 30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc AIGUEPERSE, maire.

Date de convocation de Conseil Municipal : 29.09.2020

Présents : Mr. AIGUEPERSE, M. BELLEVILLE, Mme CHASSAGNE, M. SERRE, M. GORDEY, Mme BLANDAIS, M. DUMOND, M. NUSSAS.

Absente et excusée : Mme GODET

Absents et excusés : M. NOILHAC, Mme JUILLE

M. Julien NUSSAS a été désigné secrétaire de séance.

Suite aux recherches effectuées par Monsieur Jean- François BINON , sollicité pour son savoir faire dans le domaine de la création de blason , il convient d'approuver par délibération du Conseil Municipal le blason de la Commune d'EYBURIE, sa description héraldique étant :

« écartelé au :

- 1) de gueules au demi vol contourné d'or
- 2) d'or aux deux lions léopardés de gueules posés l'un sur l'autre,
- 3) d'argent aux deux fasces ondées d'azur
- 4) de sinople à la gerbe de blé d'or liée de même

Explication des termes hiéraldiques :

- * écartelé = blason divisé en 4 quartiers sous la forme d'une croix
- * gueules = couleur rouge
- * demi vol = une aile
- * contourné = qui " regarde " vers la droite
- * lions léopardés = la tête de profil du lion et la position horizontale du léopard
- * fasces = pièces horizontales
- * sinople = couleur verte
- * liée de même = avec un lien de la même couleur

Explication des symboles :

* le " demi vol d'or " = dans le blason de la famille " Green de Saint Marsault "

* les lions léopardés = dans le blason de la famille " de Comborn "

* la couleur verte , le blé = l'Agriculture

* les ondes = la Vézère et le Bradascou qui arrosent la commune

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

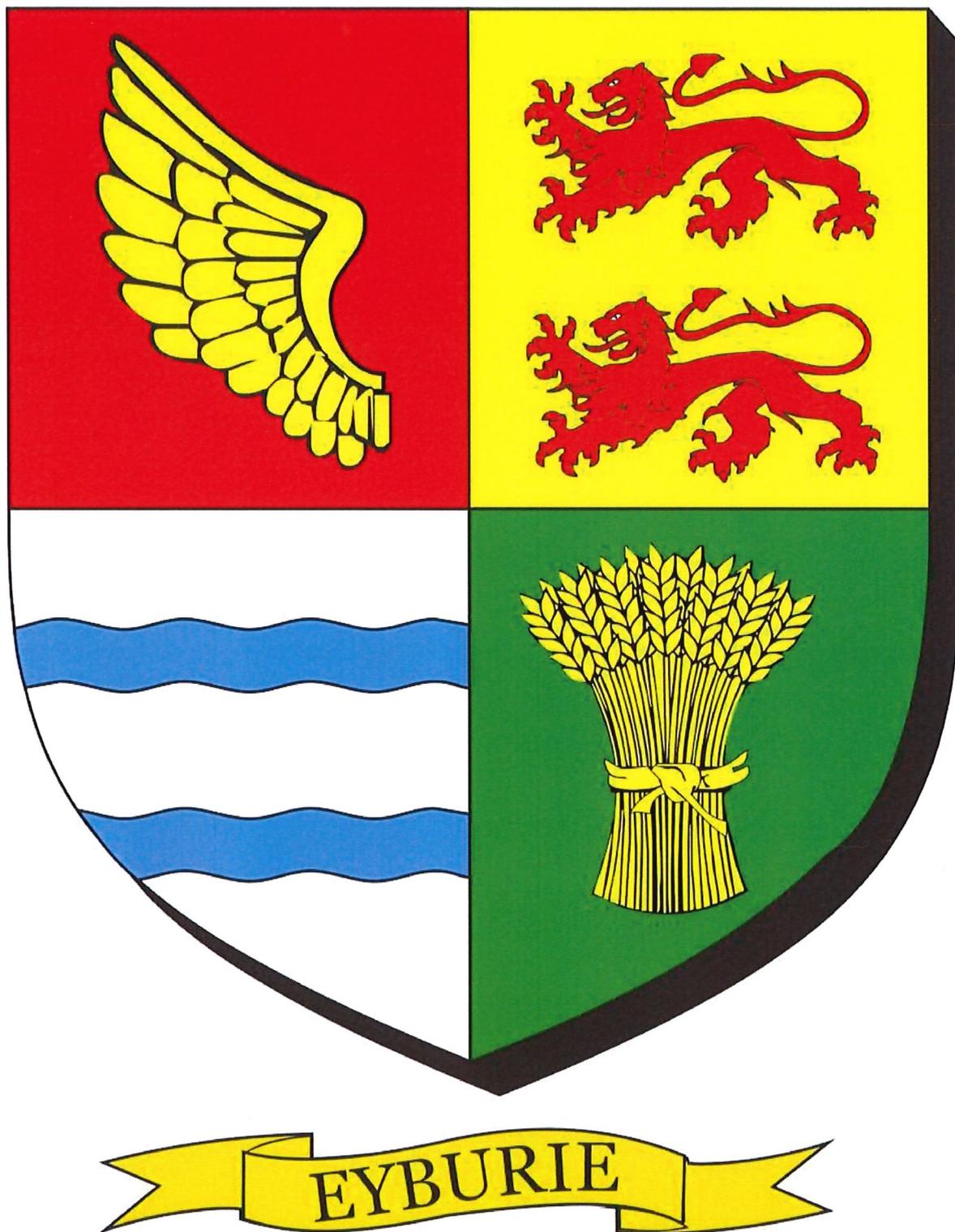
Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré , à l'unanimité APPROUVE le blason représenté en annexe à la présente délibération DIT que le blason figurera progressivement sur l'ensemble des supports et documents émanant de la Commune d'EYBURIE.

Pour copie conforme, le 03 octobre 2020.

Le Maire,




ANNEXE : Blason Officiel de la Commune d'Eyburie



PRÉFECTURE DE LA CORREZE
REÇU LE
09 OCT. 2020
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ